

Finances

REF : DAF2015050

Signataire : AC/AG

Séance du Conseil Municipal du 17/09/2015

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Budget supplémentaire 2015 du Budget annexe SSIDPAAH

EXPOSE :

Le budget primitif 2015 du SSIDPAAH (service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et adultes handicapés) a été adopté par délibération du 02 avril 2015.

L'agence régionale de santé a notifié le 03 août 2015 le montant des dotations qu'elle attribue au SSIDPAAH pour l'année 2015 :

- 1 505 270,17 € au titre de l'activité « Personnes Agées » pour financer 110 places
- 185 009,51 € au titre de l'activité « Adultes Handicapés » pour financer 15 places

Soit une dotation globale de 1 690 279,68 € qui finance l'intégralité du budget du SSIDPAAH (hors reprise d'excédent et réserve de compensation). A noter que pour la première fois cette dotation est en diminution de 11% par rapport au réalisé de l'exercice 2014, ce qui oblige le SSIDPAAH à réduire d'autant ses dépenses de fonctionnement.

Le présent budget supplémentaire permet donc d'ajuster les crédits prévus au budget primitif en prenant en compte le montant définitif de la dotation de l'ARS :

- les dépenses de fonctionnement du service « Adultes handicapés » sont réduites de 7 960,49 €
- les dépenses afférentes au personnel du service « Personnes Agées » sont réduites de 75 581,61 €

Concernant la section d'investissement, le SSIDPAAH bénéficie de crédits non reconductibles de l'ARS pour 52 700 € afin de financer l'achat de véhicules et de matériels divers (armoires, ordinateurs, etc.). L'excédent d'investissement constaté au CA 2014 permet quant à lui de financer la totalité des reports de l'exercice 2014. Au total, les dépenses d'investissement augmentent de 63 128,35 € par rapport au budget prévisionnel.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 SEPTEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 17 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 septembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nouredine, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, LOGRE Benoît, BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme MILLA Josiane	Représentée par : M. Marc RUER
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme Maria MERCADER Y PUIG
Mme FAGARD Alice	Représentée par : M. CECCOTTI RICCI Roland
Mme RABAH Hanna	Représentée par : M. SANON Guillaume
Mme YONNET Evelyne	Représentée par : M. LOGRE Benoît
M. AIT- BOUALI Omar	Représenté par : M. VANNIER Jean-Yves
Mme VIGEANT Claire	Représentée par : M. ZAIRI Rachid
Mme LENOURY Nadia	Représentée par : M. BIDAL Damien

Absents : Mme TLILI Leïla, MM. TLILI Mohamed Fathi, PLEE Eric, Mmes SIGNATE Rouguy, MM HAFIDI, RACHEDI, Mme ALVES.

Secrétaire de séance : Mme LE MOINE Sandrine

Direction des Finances

Finances

REF : DAF2015050

Signataire : AC/AG

OBJET : Budget supplémentaire 2015 du Budget annexe SSIDPAAH

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux,

Vu la délibération n° 188 du 24 septembre 2009 portant création d'un budget annexe du Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et adultes handicapés (SSIDPAAH),

Vu le budget primitif 2015 du SSIDPAAH adopté par délibération n° 051 du 2 avril 2015,

Vu la délibération du 25 septembre 2014 portant affectation du résultat 2013 du budget annexe du SSIDPAAH,

Vu la délibération du 17 septembre 2015 portant nouvelle affectation du résultat 2013 du budget annexe du SSIDPAAH,

Vu la notification, le 03 août 2015, par l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France du montant de la dotation globale de soins pour l'année 2015.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le budget supplémentaire 2015 du budget annexe du SSIDPAAH comme suit :

	Activité adultes handicapés	Activité personnes âgées	TOTAL
Dépenses d'exploitation	- 7 960,49 €	-75 581,61 €	- 83 542,10 €
Recettes d'exploitation	- 7 960,49 €	- 75 581,61 €	- 83 542,10 €
Dépenses d'investissement		63 128,35 €	63 128,35 €
Recettes d'investissement		63 128,35 €	63 128,35 €

Reçu en préfecture le : 18/09/2015
Publié le : 18/09/2015
Certifié exécutoire le : 18/09/2015

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET



L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

